



Fenêtre sur le fleuve,
Carréfour de Charlevoix
www.saintsiméon.ca

Bale des Pêcheurs | Port au Guilac | Saint-Siméon | Port au Perot

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire tenue le lundi 4 décembre 2023
au lieu et à l'heure ordinaires des séances du Conseil

Sont présents les membres du conseil municipal :

Mesdames Joannie Bouchard et Martine Tremblay, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Michel Kowalew, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay

TOUT FORMANT QUORUM

RÉSOLUTION NUMÉRO « 23-12-07 »

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

À CES CAUSES, sur proposition de madame Joannie Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront habituellement les lundis, à l'exception des lundis fériés, et qui débiteront à 18 h 30 :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| • lundi le 15 janvier | • mardi le 02 juillet |
| • lundi le 05 février | • lundi le 05 août |
| • lundi le 04 mars | • mardi le 03 septembre |
| • mardi le 02 avril | • lundi le 07 octobre |
| • lundi le 06 mai | • lundi le 04 novembre |
| • lundi le 03 juin | • lundi le 02 décembre |

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Vraie copie certifiée conforme, donnée à Saint-Siméon le 12 décembre 2023

Gérald Bouchard

Directeur général adjoint / Greffier-trésorier adjoint